

INVITATION

Chers amis,

La FAIAR – **Formation Avancée et Itinérante des Arts de la Rue** – lance sa première promotion « d'Apprentis » en avril 2005 après une d'étude de définition/faisabilité et trois stages de préfiguration qui ont été initiés par Michel Crespin de 2002 à 2004 en collaboration avec la Profession des Arts de la rue.

Basée à Marseille au cœur de la Cité des Arts de la Rue et itinérante en France et en Europe, cette formation-transmission s'adresse à des artistes dramaturges, scénaristes, compositeurs, plasticiens, metteurs en scène, scénographes, chorégraphes, artistes en activité ou en devenir qui souhaitent interroger et affirmer leur parole dans l'espace public.

L'ouverture de cette formation professionnalisante dans le champ des arts de la rue suscite un grand intérêt et aussi de nombreuses interrogations concernant son déroulement, contenu, débouchés, engagement personnel, modalités de validation, processus de sélection, etc.

C'est pourquoi la FAI AR organise **six journées d'informations** à la rencontre des futurs « Apprentis » et de toute personne intéressée par ce dispositif de formation unique en Europe.

Chacune de ces journées s'organise en collaboration étroite avec une structure reconnue pour son implication dans le domaine des arts de la rue. Nous vous invitons donc à venir nous rencontrer :

Le vendredi 15 octobre à 11 heures 11
à BREST au Fourneau
(voir accès ci-joint)

La journée débutera avec la présentation de la formation puis la discussion se poursuivra autour d'un buffet-déjeuner convivial pour laisser place l'après-midi aux questions diverses (théoriques et pratiques) ainsi qu'aux entretiens individuels. La rencontre se terminera vers 17 heures.

Seront présents pour vous informer et répondre à vos questions : Michel Crespin, Dominique Trichet (directeur), Aurélie Labouesse (coordinatrice pédagogique), Marion Bellin (chargée de diffusion), et, selon les lieux, des membres du Conseil de Suivi Pédagogique de la FAIAR ainsi que d'anciens participants aux stages de préfiguration.

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence au plus tard 15 jours avant la rencontre auprès de **Marion Bellin** par mail faiar@free.fr ou téléphone **06 83 49 24 49**

Pour la FAI AR, Dominique TRICHET
Michèle BOSSEUR et Claude MORIZUR, co-directeurs du Fourneau

ACCES

Le Fourneau

11, quai de la douane - 29200 BREST

Tel : 02 98 46 19 46



Selon vos disponibilités, vous pouvez choisir une autre journée d'informations dont voici la liste :

- Le mercredi 13 octobre à TOURS à la compagnie Off**
- Le mercredi 27 octobre à TOURNEFEUILLE avec les Thérèses à l'Usine**
- Le lundi 15 novembre à BESANCON avec la Grosse Entreprise**
- Le mercredi 17 novembre à NOISY-LE-SEC au Moulin Fondu, lieu de fabrique et de résidence de la compagnie**
- Le mercredi 24 novembre à MARSEILLE à la Cité des Arts de la Rue chez l'association Lezarap'art**

Nous tenons à remercier pour leur collaboration la Compagnie Off, Le Fourneau, Les Thérèses, La Grosse Entreprise, Le Moulin Fondu, Lezarap'art, Lieux Public, l'Association de Préfiguration de la Cité des Arts de la Rue (APCAR), Karwan et HorsLesMurs.

PS : Si vous ne pouviez pas répondre à l'invitation mais que vous désirez recevoir des informations complémentaires ou nous rencontrer, n'hésitez pas à nous joindre.

Formation Avancée et Itinérante des Arts de la Rue : première formation supérieure dédiée à la création en espace urbain

La FAI AR, initiée par Michel Crespin¹, accueillera sa première promotion d' « *Apprentis* » en avril 2005 après trois années de préfiguration.

Première formation supérieure consacrée aux arts de la rue, elle est **itinérante** en France et en Europe. Son épicentre est situé à Marseille au sein de la **Cité des Arts de la Rue**.

La FAI AR s'adresse à des **créateurs en devenir** de tous les horizons artistiques et de toute nationalité et à des **artistes qui souhaitent interroger et approfondir leurs pratiques**. Les **quinze personnalités** sélectionnées pour participer à cette formation professionnalisante s'engageront à plein temps pendant **dix-huit mois**.

Cette **formation-transmission** développe sa pédagogie autour :

- d'**expérimentations**, « traversées d'écritures » et de « questionnements », proposés par des artistes et des compagnies de création,
- de la **confrontation** d'un positionnement personnel dans le cadre de recherche avec le groupe et les initiateurs pédagogiques,
- du **dialogue** avec les intervenants et conférenciers (sociologues, urbanistes, élus, créateurs, ... observateurs attentifs du rôle de l'artiste et de la place du spectacle en espace public dans la société contemporaine),
- de l'**approche**, regard social, regard scénographique, des villes et des sites d'interventions en compagnie de « passeurs de lieux »,
- du **partage** avec un tuteur, confident du chemin de la création individuelle,
- de la **relation** permanente avec les « gens du métier » et leur pratique.

La FAI AR est construite autour de trois axes :

- Les **fondamentaux** collectifs. Ils abordent les questions « *qu'on ne peut pas ne pas se poser lorsqu'on choisit d'exprimer une parole dans l'espace public* » : « le son », « l'intervention urbaine », « l'objet scénographique », « la verticalité », « l'image projeté », « les lumières naturelles et artificielles ». Ces thématiques seront traitées dans un cadre professionnel et géographique spécialisé pendant deux à trois semaines.
- Les **aventures individuelles**. Tout Apprenti se doit de vivre des « *moments extraordinaires* », fêtes populaires de référence ou événements artistiques exceptionnels ; de réaliser son « *voyage imaginé* » à la rencontre de cultures extra-occidentales ; et d'entretenir son « *jardin à cultiver* », sa formation artistique de base. Une « *collaboration volontaire* », immersion de deux mois, en tant qu'assistant, dans une compagnie en création est programmée au cours du troisième semestre.
- Le **projet personnel** de création est le fil conducteur de l'aventure de chacun. L'*Apprenti* se choisira un tuteur qui l'aidera à enrichir son projet initial des expériences vécues, des savoirs transmis et du « savoir-être » acquis tout au long de son parcours de recherche. Le « *Panorama des chantiers* » de la FAI AR, clôturant la formation présentera à la profession l'ensemble des propositions de créations.

La FAI AR est une association Loi 1901 sous tutelle du **Ministère de la Culture et de la Communication**, soutenue par la **Région Provence-Alpes-Côte d'Azur** et la **Ville de Marseille**. Elle est conventionnée par l'**AFDAS** et inscrite auprès du **Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Cohésion sociale** comme organisme de formation.

¹ Metteur en scène scénographe urbain, fondateur de Lieux publics Centre national de création des arts de la rue, du festival d'Aurillac, du Goliath Guide des arts de la rue.